

Joyeuses Fêtes

04 | ACTUALITÉ

Musée
Champollion :

le projet entre dans le
concret

10 | DOSSIER

Petite enfance :
Le plein d'actions

06 | ACTUALITÉ

Commerce local :
Une centralité attractive

16 | AGENDA

Vos rendez-vous,
culturels, sportifs et associatifs

29^{ème} salon des créateurs d'art

Le samedi 10 novembre, une soixantaine de créateurs venus de toute la région proposait leurs stands joliment décorés. Près de 1 000 visiteurs sont venus découvrir les créations exposées. Les bénéfices de cette manifestation permettront, comme chaque année, d'apporter un petit plus dans l'année aux enfants du groupe scolaire Saint-Exupéry.



26^{ème} Salon de la gastronomie

Les organisateurs bénévoles de ce 26^{ème} salon de la gastronomie ont accueilli plus de 5 500 visiteurs sur 3 jours. Le public a pu apprécier les nombreux stands de qualité présentés par les producteurs locaux. Un véritable festival de délices et de bonheur gustatif.

RETOUR EN IMAGES

Revivez en images les évènements qui ont marqué l'automne



Rencontres sportives

Pas moins de 430 élèves se sont réunis avec la participation de l'USEP pour disputer plusieurs tournois de rugby et handball le 16 octobre sur le terrain de Vif. Ces tournois marquent l'aboutissement d'un cycle de 7 séances de pratique de ces 2 sports.

SOMMAIRE

vif mag - N° 12
décembre 2018



04 ACTUALITÉ

Musée Champollion — Festival "Tu Peux l'Ouvrir" —
Commerce local — Cœurs de villes, cœurs de métropole
- Projet éducatif de territoire — 11 novembre — Vigilance
citoyenne

10 DOSSIER



04

Expression des groupes politiques

14 INTERCOMMUNALITÉ

Fibre optique — Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

16 ASSOCIATIONS

MFR — Ski Surf Passion — Jazz à Vif
— Cheyenne Country Club

17 AGENDA

Les principaux événements de
votre fin/début d'année.

19 INFOS PRATIQUES

Horaires des services municipaux — État civil
— Nouveau service : rendez-vous en ligne —
Changement des horaires de La Poste

Petite enfance : le plein
d'actions

12 VIE QUOTIDIENNE

Salle des fêtes, rue de
la République, Pont des
Garcins : le point sur les
travaux

13 TRIBUNE



16

ÉDITO

Guy Genet,
maire de Vif



Une Municipalité se doit de considérer et de répondre aux besoins de ses habitants, qui sont de natures différentes, afin d'assurer un bien vivre ensemble sur le territoire communal. Les uns touchent les investissements, c'est-à-dire la création et l'entretien d'infrastructures nécessaires à la vie harmonieuse des habitants. Les autres concernent le fonctionnement de ces équipements et l'organisation de la cité à travers les services à la population.

Les actions dans ces deux domaines sont régies par des exigences. Les unes relèvent des lois, les autres répondent aux attentes légitimes de la population. En effet, comment concevoir une commune de plus de 8000 habitants sans cantine ou périscolaire, même si la loi n'oblige pas la collectivité à avoir ces équipements et ces services ? Le travail des élus est d'être à l'écoute de ses administrés et de répondre à leurs exigences, tout en veillant à l'équilibre budgétaire communal, ce qui nécessite parfois de prendre de douloureuses décisions, impactant financièrement ces mêmes administrés.

Cette année encore, à titre d'exemples, l'équipe municipale a inauguré un pumtrack pour les jeunes, a installé des dérouleurs de sacs pour déjections canines, a investi dans une machine de désherbage des allées afin de mieux respecter l'environnement, a entrepris des travaux de réfection de la salle des fêtes, s'est réapproprié sa salle de sport pour la mettre à disposition des associations, a augmenté la capacité du périscolaire, a renforcé la sécurité par la pose de caméras et l'opération citoyens vigilants, a développé ses spectacles vivants et ses animations. Tout cela participe au développement de la qualité de vie des Vifois, ce qui est d'ailleurs notre objectif.

En cette fin d'année, nous pouvons dire que nous avons développé le patrimoine communal, assuré les services aux habitants, enrichi l'attractivité de notre commune et assuré nos missions d'élus.

Ce magazine est le dernier de 2018. C'est l'occasion pour moi de vous souhaiter de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis. Je vous invite à me retrouver lors des vœux le samedi 12 janvier prochain, à 18h30, en salle polyvalente. J'espère vous y voir nombreux

Votre Maire

vif mag n° 12

Décembre 2018

Mairie de Vif – 5 place de la Libération – 38450 Vif
Tél. 04 76 73 50 50 – contact@ville-vif.fr

Directeur de la publication : Guy Genet

Rédactrice en chef : Marie-Noëlle Strecker

Rédaction : Marie-Noëlle Strecker, Cécile Lavaud, Adrien Delesculier

Crédit photos : service communication / archives mairie / Fotolia.

Maquette : Cécile Tassan

Impression : Imprimerie Coquand – 38600 Fontaine
Imprimeur certifié Imprim'vert et ISO 14001
4 000 exemplaires.

Distribution : SAS DSPA

LES ÉLUS DU CANTONS DE PONT-DE-CLAIX SE SONT RÉUNIS À VIF



Lundi 26 novembre dernier, Guy GENET, Maire, a eu le plaisir d'accueillir en mairie de Vif, le Président du Département, Jean-Pierre BARBIER, accompagné de Sandrine MARTIN-GRAND et Pierre GIMEL, en qualité de Conseillers départementaux du canton de Pont-de-Claix, dans le cadre d'une visite cantonale.

Cette réunion fut l'occasion, pour les maires et élus des 12 communes invitées, d'échanger sur l'action départementale menée et sur les grands dossiers.

Nos élus cantonaux ont rappelé que le canton a reçu du Département 3,3 millions d'euros d'aide à l'investissement depuis 2015, en soutien aux projets des communes, associations et particuliers.

Vif, avec la rénovation du collège, fait partie des bénéficiaires, a rappelé le Maire de Vif, en remerciant Jean-Pierre BARBIER, Pierre GIMEL et Sandrine MARTIN-GRAND, nos conseillers départementaux qui se sont fortement impliqués pour la réalisation de cette réhabilitation.

Guy GENET a fait part de deux dossiers qui lui tiennent particulièrement à cœur. Tout d'abord la construction de **La future médiathèque**, à la place du SIGREDA, dont la commune sera maître d'ouvrage et qui sera en lien direct avec le Musée Champollion. Ensuite, justement **Le Musée Champollion**, dont le département est maître d'ouvrage, puisque propriétaire.

Le président Barbier a d'ailleurs remercié le Maire de Vif qui a œuvré pour résoudre les contraintes d'urbanisme qui freinaient le dossier.



PATRIMOINE

Musée Champollion : le projet entre dans le concret

Fermé au public depuis près de 15 ans, le Musée Champollion cristallise, depuis de nombreuses années, l'attention des élus, des associations et des Vifois. Les travaux de réhabilitation du bâtiment débiteront très prochainement avec pour objectif une ouverture en juillet 2020.

À l'issue de la réunion cantonale du 26 novembre (lire ci-contre), le Président Barbier, les Conseillers départementaux, le Maire de Vif et les autres élus ont rejoint le Vice-Président à la Culture, Patrick Curtaud, l'administration départementale, les associations concernées par le projet et les descendants de Jean-François Champollion pour une visite du futur Musée Champollion. Cet équipement culturel, 11^{ème} musée départemental, qui ouvrira ses portes en juillet 2020, bénéficiera d'un investissement du Département qui s'élève à 4,6 millions d'Euros TTC.

C'est désormais fait, le permis de construire a été instruit et signé par le Maire.

L'honneur de guider cette visite, avant le début des travaux, est revenu à Caroline Dugand, conservatrice du Patrimoine, qui dirigera ce Musée dans deux ans.

Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1994, la propriété comprend une maison bourgeoise, des dépendances agencées autour d'une cour fermière et un parc de 2,5 hectares.

Cette bâtisse et ses dépendances, à l'identité forte, représentant 900 m² de bâti, formeront le Musée. Le parc, quant à lui,

sera divisé en deux parties :

- **un jardin d'agrément** qui reproduira les conditions de l'époque avec fleurs et verger ;
- **une grande prairie**, qui sera mise à disposition de la commune par convention. La commune entretiendra le parc et participera à quelques aménagements.

Les visiteurs pénétreront par la cour des dépendances. Ils visiteront le « logis des Champollion », qui a conservé l'atmosphère de l'époque. Ils pénétreront au cœur de l'intimité de ces deux frères, Jean-François et Jacques-Joseph, et y découvriront leur vie et leur œuvre.

Un accueil vitré sera créé dans le passage entre les deux cours. Nous trouverons dans les dépendances une boutique, des salles d'expositions, des espaces pour les animations ainsi que des bureaux nécessaires à la gestion de l'ensemble.



BONNE ANNÉE

2019

“Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas,
c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.”
Sénèque

**Guy Genet, Maire de Vif,
Le Conseil municipal,**

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019
et ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux à la population

**le samedi 12 janvier 2019 à 18h30
Salle polyvalente Louis Maisonnat**

ÉVÈNEMENTIEL

3^{ème} édition du Festival "Tu Peux l'Ouvrir"



**Organisé pour la 3^{ème} année
consécutive par la ville, le
festival « Tu Peux l'Ouvrir » s'est
tenu du mercredi 10 au samedi
13 octobre derniers.**

Cette édition avait pour objectif la découverte et l'expérimentation des codes de la scène et du théâtre à travers la thématique de la nourriture et du surréalisme de Prévert.

Une attention particulière a été portée au très jeune public, invité à participer à des

ateliers de création de jeux de mots proposés par la cie La Bulloline ainsi que par la librairie éphémère *Les Modernes* avec son bar à poèmes installé à la Médiathèque.

Le spectacle « Gribouilli » - qui a connu un vif succès, a ravi les jeunes spectateurs et spectatrices. À la fin du spectacle, la Cie du Théâtre Coccinelle a dévoilé au public les secrets de fabrication des différents types de marionnettes (à fil, à tige, à gaine).

La Brigade de la Poésie composée de 24 élèves de 6^{ème} du Collège le Masségu guidés par leur professeure de français et la documentaliste de l'établissement, ont déclamé des poésies en public, sur le marché du vendredi matin et chez les commerçants du centre-ville.

La soirée scène ouverte du vendredi 12 octobre, a été l'occasion pour la Troupe

Germe de Mil et la Cie Qui de travailler ensemble et de présenter au public un festin de théâtre très goûteux, suivi par une comédie gastronomique « Le don de Louise » par la Cie Zazie7 qui, avec beaucoup de talent, a dévoilé comment l'art et l'humour peuvent libérer les cœurs et les esprits.

Le samedi a été marqué par un autre temps collectif de découverte : la mise en scène des textes de Jacques Prévert par la Cie Gaf'Alu, suivi d'un atelier d'écriture animé par Bernadette Sinnaeve (librairie l'Esprit Vif).



VIE ÉCONOMIQUE

Commerce local : Une centralité attractive

COMMERCE

LE 5^{ÈME} ÉLÉMENT REMPORTE
LE PRIX DU COMMERCE
ACCESSIBLE



Manon VIRGONE est une professionnelle accomplie quand elle décide de s'installer à Vif et de reprendre un institut d'esthétique, implanté rue Champollion depuis des décennies.

En effet, après avoir eu son CAP d'esthéticienne, un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) et un bac pro d'esthétique, elle gère un spa à Grenoble, puis rejoint l'équipe de Valérie à Vif, pour enfin saisir l'opportunité de réaliser son rêve en rachetant l'Institut Thaïs, pour en faire le sien, dans sa ville natale.

C'est ainsi que naît le 5^{ème} Élément, nom pour le moins original, issu de l'ayurveda, philosophie qui repose sur l'harmonie entre le corps et l'esprit et qui se base sur 5 éléments. Ouvert depuis le 16 août, l'institut a fait peu neuve grâce à des travaux d'envergure et accueille désormais ses clients dans un environnement magnifique.

En novembre, le 5^{ème} Élément s'est vu gratifié du Premier Prix du Concours des commerces accessibles 2018, organisé par la Métropole depuis 2015, en partenariat avec les Chambres consulaires et l'association Label ville, remis en présence de Gérard Bakinn, 1er adjoint au maire de Vif. En effet, Manon a, de loin, marqué son exemplarité en matière d'accessibilité de son institut. Elle a, à ce titre, rempli tous les critères, et même au-delà. Félicitations Manon !



Avec les services publics et les associations, les commerces sont les locomotives, voire le moteur d'une commune. Sans eux, la vie s'éteint et on se dirige peu à peu vers une « cité dortoir ».

Un élu ne peut pas accepter cela. C'est pourquoi, la municipalité s'est adressée à la METRO, qui détient désormais la compétence économie, afin qu'elle réalise une étude sur le positionnement commercial de Vif. C'est ce qu'elle a fait, en partenariat avec l'AURG (Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise).

Les commerçants ont été invités le 29 novembre dernier, en mairie, à écouter et à échanger sur le rendu du diagnostic.

QUE DIT L'ÉTUDE ?

Il ressort de cette étude que Vif dispose d'une centralité structurante, un environnement concurrentiel peu contraignant au regard de l'offre existante sur les communes voisines, mais de très fortes interactions avec les pôles commerciaux (Espace Comboire et Grand'Place) même pour les achats du quotidien.

Vif dispose aussi d'une armature commerciale lisible, avec ses 81 cellules commerciales, bien réparties sur le territoire. 44% des dépenses alimentaires sont maintenues sur ce même territoire et 11% des achats non alimentaires. La zone d'influence de Vif regroupe 13 à 14 000 habitants, dont 9 000 basés sur Vif et sa proximité.

Cette étude révèle un niveau d'attractivité encourageant, des professionnels mobilisés, un pôle commercial attractif avec des atouts à valoriser.

LES PARTICULARITÉS DU CENTRE-BOURG

En ce qui concerne le centre bourg, d'après cette étude, si l'espace est bien desservi, notamment en termes d'accessibilité en voitures et de stationnement, cela se fait au détriment du confort des piétons et de la lisibilité des vitrines.

Il y a un besoin de prendre en compte les problématiques liées au stationnement, aux cheminements piétons, au traitement des espaces publics, à l'offre culturelle/touristique et intégrant les projets de logements à venir, pour renforcer le centre bourg.

Par ailleurs l'ouverture du Musée Champollion, en juillet 2020, annoncée par le Président du département, renforcera l'attractivité de Vif et est très attendue par l'ensemble des commerçants.



Cœurs de villes, cœurs de métropole : Une expérimentation bientôt lancée sur Rivalta

“Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole” est une démarche initiée par Grenoble Alpes Métropole pour rendre les centres-villes de l’agglomération plus accessibles, plus agréables à vivre, avec des déplacements apaisés et une vie commerciale dynamique... La ville de Vif est partie prenante de ce projet. Depuis plusieurs mois, les élus et techniciens de la commune travaillent sur ce dossier en étroite collaboration avec les services de la métropole.



L'avenue de Rivalta, ancienne départementale, qui traverse le centre-ville, constitue aujourd'hui une coupure urbaine entre le sud et le nord de la ville marchable. La bretelle de contournement et la requalification de son prolongement –avenues d'Argenson et du 8 mai 1945 – sont une opportunité pour rendre à l'avenue de Rivalta sa fonctionnalité de maillage du centre-ville et redonner aux modes actifs (vélos/marche à pieds) toute la place qu'ils devraient y occuper.

Les enjeux d'espaces publics sur la commune sont avérés et pour les accompagner, la commune s'est engagée dans le processus de labélisation métropolitain « cœurs de villes, cœurs de métropole ».

Les services communaux et métropolitains ont travaillé à l'élaboration d'un programme d'expérimentation d'aménagement des espaces publics de l'avenue de Rivalta dans l'objectif du promouvoir la marche à pied, le déplacement des cycles, d'apaiser la vitesse des véhicules motorisés et de générer des usages de séjour. L'expérimentation qui va être mise en place doit renforcer l'attractivité des espaces publics, la vitalité commerciale et touristique.

L'expérimentation à mettre en place sur l'avenue de Rivalta (Avril 2019) doit

permettre de détourner le transit par les avenues du 8 mai 1945 et Argenson puis par la bretelle de contournement, d'inciter les usagers du centre-ville à laisser leurs voitures dans les 4 parkings situés en périphérie pour parcourir la ville par des modes actifs.

L'arrivée du Musée Champollion est en effet une opportunité pour la commune pour développer son attractivité commerciale et touristique. Pour cela, il est nécessaire d'imaginer des circuits d'intérêts variés pour des publics tous aussi variés. Depuis le Musée et vers la mairie, la rue Champollion est animée par des commerces mais sur l'avenue de Rivalta l'intérêt cheminatoire s'arrête à l'église. Il s'agit donc d'intervenir sur cet axe pour ralentir la vitesse, assurer la sécurité des piétons, éveiller leur curiosité et rendre attractif le trajet entre l'église et le rond-point du 8 mai 1945.

Avec l'animation de cet axe, les objectifs visés sont :

- **De renforcer la complémentarité** des pôles commerciaux rue Champollion/centre-ville et avenue du 8 mai 1945
- **D'inciter à effectuer**, sans l'aide d'un véhicule motorisé, **les liaisons entre les équipements communaux** (au nord : écoles, mairie, jeu de boules, stade, salle de sport, pumtrack, et au sud : école,

médiathèque, dojo, centre social, crèche, collège, salle polyvalente).

L'expérimentation fera l'objet d'une évaluation qui permettra la pérennisation ou non des installations en vue de l'accompagnement de l'ouverture du Musée Champollion.

Les commerçants, institutions et associations seront sollicités par la Ville pour être acteurs de cette expérimentation qui accompagnera les événements du printemps prochain et durera tout au long de l'été jusqu'à la rentrée scolaire 2019. Ils seront le vecteur de la communication, guidé et accompagnés par la Ville, la Métropole et la MOE (maîtrise d'oeuvre) retenue.

D'autres aménagements, en particulier au centre-bourg, sont prévus.

LES 7 SÉQUENCES RETENUES POUR L'AVENUE DE RIVALTA

- ▶ **La fresque** : sur le mur du PAJ et se prolongera sur la route
- ▶ **Le paradis de la lecture** : la Médiathèque hors les murs (visuel ci-dessus).
- ▶ **La brume** : valorisation du patrimoine et du paysage
- ▶ **La scène** : expositions, mise en valeur des produits et commerces
- ▶ **La vague** : faire du sport, s'amuser
- ▶ **Le festival des jardins** : partager, se rencontrer, acheter des fruits et légumes
- ▶ **La plage** : valoriser la porte, créer la curiosité, se rencontrer

ÉDUCATION

Vif renouvelle son **Projet Éducatif de Territoire**

FÊTE DU JEU À OLYMPE DE GOUGES



Le 29 septembre a eu lieu la première Fête du Jeu à l'Espace Olympe de Gougues. Elle était organisée par le Centre social de Vif en partenariat avec la Médiathèque Champollion-Figeac.

L'objectif était de faire découvrir aux familles viffoises la diversité des quelques 850 jeux de la ludothèque.

17 bénévoles du Centre social, 4 salariés du CCAS et 2 de la médiathèque se sont relayés toute la journée pour accueillir le public et proposer 16 jeux de plateaux, de grands jeux en bois d'extérieur et divers petits jeux.

Ce fut l'occasion pour nombre de familles de découvrir des types de jeux nouveaux comme les jeux coopératifs, de gestion ou des jeux de société différents des grands classiques que tout le monde connaît.

Autre temps fort de la journée, une projection du court-métrage "Jeux de société", du collectif Les Parasites, a eu lieu à 15h ainsi qu'un débat sur le thème des jeux de société à l'heure du numérique, animé par le Président des Jeux de simulation du Dauphiné.

Cette première édition a attiré plus de 175 personnes dont au moins un tiers ne connaissaient pas la ludothèque.

Devant le succès de l'édition 2018, la Commission Habitants du Centre social a d'ores et déjà décidé de reconduire le projet en 2019. La prochaine Fête du Jeu aura donc lieu samedi 28 septembre 2019.

Une nouvelle occasion pour les Viffois de découvrir cet équipement ouvert à tous et de venir y passer un bon moment en famille ou entre amis.

En novembre, la commune de Vif a renouvelé pour 4 ans son Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Cette démarche permet à la ville de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Depuis le début des années 2000, la commune a repris en direct la gestion de tous les temps d'accueils de l'enfant. Il était auparavant délégué à l'association des FRANCAS. En partenariat avec la CAF, après les Contrats Temps Libre, la commune s'est engagée dans la signature de CEJ (Contrats Enfance Jeunesse) renouvelés régulièrement depuis 2006. En parallèle depuis 2007, la commune a également mis en place un PEL (Projet Éducatif Local) qui s'est transformé en 2014, suite à la réforme des rythmes scolaires, en un PEDT.

Tous ce travail a été réalisé en concertation avec tous les acteurs éducatifs de la commune dans la continuité directe de celui écrit en 2014 et renouvelé en 2017.

L'OBJECTIF DU PEDT

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire. Il s'adresse aux enfants et jeunes viffois âgés de 3 à 17 ans. Il prend en compte l'environnement familial et social, et le jeune est placé au centre de tous les « co-éducateurs ».

DES VALEURS FORTES

Le PEDT de Vif s'appuie sur des valeurs humanistes et de liberté. La solidarité et la laïcité sont des idées fortes de l'engagement de la commune, tout comme son adhésion à la Déclaration des droits de l'enfant qui en constitue la pierre angulaire.

La cohérence et la complémentarité dans les actions éducatives sont également des points essentiels qui font de ce projet un véritable projet local d'éducation. En cela, la ville s'appuie sur l'ensemble de la communauté, dans toutes ses individualités, car elle joue un rôle important dans l'éducation du futur citoyen.

UNE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE

Pour aboutir à cette feuille de route qui guidera les actions éducatives à destination des 3-17 ans pour les 4 années à venir, la commune ne travaille pas seule. Elle a établi de nombreux partenariats tant au niveau local qu'avec les partenaires institutionnels qui interviennent notamment au sein de la commission Vie éducative. Ce lieu de concertation réunit en effet tous les acteurs qui participent de près ou de loin à la vie éducative : élus, agents et techniciens communaux, parents, présidents d'associations, directeurs et enseignants des groupes scolaires, DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale), fédération nationale des Francas, Caisse d'Allocation Familiale (CAF), Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Pour ce nouveau PEDT ont été réfléchis et validés 3 objectifs prioritaires qui serviront de base aux différents projets mis en place les structures éducatives Viffoises :

- Construire une **identité citoyenne**
- Concourir à la **réussite éducative** en plaçant l'enfant et le jeune au centre des préoccupations
- Respecter le **rythme de l'enfant et du jeune** en prenant en compte son cadre de vie et son environnement.



La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont aidé à la construction de ce PEDT qui va permettre d'apporter une dynamique éducative construite, cohérente et adaptée aux besoins et aux attentes des enfants et des jeunes viffois.

MÉMOIRE

11 novembre : hommage émouvant pour le centenaire



Le 28 juin 1914, l'Archiduc héritier François Ferdinand d'Autriche est assassiné à Sarajevo par un Serbe. L'engrenage commence. L'évènement sert d'alibi à la Première Guerre Mondiale. À partir de là, c'est l'engrenage. La France décrète la mobilisation générale le 1^{er} août 1914, se mobilise le 2 août et le 3 août l'Allemagne déclare la guerre à la France. La Première Guerre Mondiale vient de débuter. Ce conflit est sans précédent par le nombre de belligérants, de morts et de destructions, notamment en Europe : 18,6 millions de morts dans le monde, 9 millions sept cent mille militaires, 8 millions neuf cent mille civils. La France a donné son sang puisqu'elle comptabilise 1 397 800 morts dont 300 000 civils, 300 000 soldats portés disparus et 4 266 000 blessés ou mutilés.

Le 2 août 1914, nos soldats sont partis « la fleur au fusil », certains de faire leur devoir de Français, et de revenir dans quelques semaines dans leur foyer.

Ils déchantent vite, cette guerre s'enlise, 4 ans de guerre de position, horrible guerre de tranchées, surtout dans le Nord et l'Est de la France où sont envoyés nos militaires. Par ailleurs, de nouvelles armes, comme le couple char-avion et le gaz, employés par les Allemands, feront connaître l'enfer aux soldats du front.

Cette guerre se terminera le 11 novembre 1918 par la signature d'un armistice, à 5h15 du matin, dans un wagon de la forêt de Rethondes, dans l'Oise.

Le 11 novembre 2018 les Vifois, leur maire en tête, leur rendaient hommage. Les cloches des églises ont sonné à la volée, comme en 1918, de 11h00, entrée en vigueur du cessez le feu, à 11h11.

Plus de 400 habitants, adultes et enfants se sont rassemblés sur la Place de la Libération. Les drapeaux ont flotté, le clairon a sonné, et les enfants ont chanté. L'hommage fut empreint d'émotion, notamment lorsque les enfants des écoles de Vif ont entonné « Le soldat » de Florent Pagny. L'émotion régnait également lorsque les jeunes du Conseil Municipal Jeunes ont déposé les gerbes au pied du monument aux morts, aux côtés des élus. Émotion encore lors de la lecture des messages de paix, de liberté et de mémoire.

SÉCURITÉ

Vigilance citoyenne : déjà 41 inscrits



Comme chacun le sait, la sécurité est l'affaire de tous. Malgré les compétences, la disponibilité, et l'efficacité des forces de l'ordre, gendarmerie, police municipale, malgré les efforts de la commune, malgré l'installation de deux nouvelles caméras, les citoyens ont aussi leur rôle à jouer.

C'est dans cet esprit que la commune et la gendarmerie ont mis en place en

début d'année la procédure « Citoyens vigilants ». Le major Clérico ainsi que l'adjutant-chef Bertrand de Regnault de Bellescize sont venus rappeler les principes et présenter un bilan des opérations depuis 6 mois.

Le principe est simple. Des citoyens, par sens civique, surveillent leur quartier et signalent à la gendarmerie toute personne, tout véhicule, tout acte suspects. Ces citoyens sont en liaison directe avec la gendarmerie. Ainsi, les gendarmes ont la possibilité d'être encore plus réactifs et d'être là « au bon moment » ou de résoudre plus rapidement une affaire.

Déjà, 41 citoyens vifois se sont inscrits et ont intégré la démarche. Tout le territoire est maillé. Les inscriptions à ce dispositif

(en mairie ou en gendarmerie) sont encore possibles, car plus il y aura de citoyens engagés, mieux la commune sera surveillée.

À chaque entrée, chaque sortie de ville, la commune a marqué son territoire avec une signalétique spécifique, indiquant qu'elle était sous vigilance citoyenne en lien direct avec la gendarmerie.





ACTION SOCIALE

PETITE ENFANCE : LE PLEIN D' ACTIONS

On a tendance à associer le secteur jeunesse à la vie scolaire et périscolaire pourtant elle regroupe aussi toutes les actions liées à la petite enfance qui s'adressent aux enfants âgés de 0 à 6 ans. Cette thématique est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Depuis le début du mandat, la municipalité a eu à cœur d'adapter au mieux sa politique petite enfance aux évolutions des modes de vie et aux attentes de parents. En 2016, elle a notamment inauguré la crèche « Les P'tits Brions », dans laquelle 10 berceaux sont réservés aux Vifois. En parallèle, elle s'est également rapproché de l'association La Coronille, qui ne proposait alors que des places de halte-garderie. Ce travail commun a abouti à la création de 20 nouvelles places de crèche. En 2017, le CCAS a mis en place un guichet unique petite enfance afin de faciliter les démarches des parents en recherche d'un mode de garde. Enfin, dernière nouveauté, le Lieu d'Accueil Enfant Parent « Môm'en Doux » a vu le jour début novembre (lire ci-contre).

LES GRANDS AXES DE LA PETITE ENFANCE

Concrètement, les actions de la politique petite enfance s'articulent autour de 3 pôles :

► **Les EAJE** (Établissements d'Accueil du Jeune Enfant) : il s'agit du multi-accueil parental La Coronille (structure associative) qui offre 20 places de crèches et de la crèche Les P'tits Brions (structure privée), qui propose 35 places dont 10 sont réservées aux familles Vifois. À savoir : la commune finance ces EAJE à hauteur de 7000 € par place et par an, soit 210 000 € au global.

► **LE RAM** (Relais Assistants Maternels) : Le RAM permet de faire le lien entre les assistant(e)s maternel(le)s et les employeurs. Il a à la fois pour mission d'informer et de conseiller les parents et d'accompagner les assistant(e)s maternel(le)s dans leurs activités et dans leur processus de formation. Le RAM de Vif recense aujourd'hui 72 assistant(e)s maternel(le)s sur la commune, dont 66 en activité, représentant 256 places.

► **Le LAEP** (Lieu d'Accueil Enfant Parent) **Môm'en Doux** : ce nouvel accueil ne constitue pas un mode de garde mais un lieu de rencontre et d'échange pour les familles (lire ci-contre).

UN GUICHET UNIQUE POUR LES DÉMARCHES PETITE ENFANCE

Le guichet unique petite enfance a été créé en janvier 2017 dans un souci de simplification des démarches liées à la recherche d'un mode de garde. Géré par une coordinatrice petite enfance, il constitue le point d'entrée unique pour tout ce qui concerne la garde des enfants avant leur scolarisation.

Ce service permet aux parents de :

- Bénéficier d'une **présentation des différents modes de garde** existants sur la commune.
- Échanger sur les **avantages et inconvénients** de chaque solution.

- Connaître les **tarifs et aides financières** possibles.

- Effectuer la **pré-inscription** d'un enfant en structure collective. Le dossier de pré-inscription, tout comme les critères d'attribution des places sont communs aux deux EAJE.

- Obtenir la **liste des assistant(e)s maternel(le)s** agréé(e)s

ZOOM SUR LE LAEP

Nouveauté de cette fin d'année, le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) Môm'en Doux a ouvert ses portes en novembre dernier aux parents et accompagnants (hors assistants maternels) de jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans.

Cet espace de convivialité est né d'un constat : devenir parent est un chamboulement important ! Avec l'arrivée d'un enfant émerge un flot de questionnements. Or, la société actuelle impose un isolement des personnes (familles éloignées, mobilité professionnelle, em-

ménagement dans une ville inconnue, etc.) qui peut peser lourd dans le quotidien des familles. Celles-ci expriment de plus en plus le besoin de rompre avec cet isolement ; un besoin qui n'est pas forcément lié à une difficulté sociale, psychique ou familiale.

Le LAEP a donc été créé pour répondre spécifiquement à cette demande. C'est un lieu ouvert où chacun peut venir passer un moment, jouer avec son enfant, rencontrer d'autres parents et échanger sur leur quotidien en toute liberté, dans un climat de respect et sans jugement. Chacun est libre de venir et de partir quand il le souhaite en tout anonymat (il n'y a pas d'inscription préalable).

Môm'en Doux accueille les familles tous les jeudis matins de 8h45 à 11h45 (hors vacances scolaires). Chaque séance est animée par deux accueillants issus d'une équipe pluri-disciplinaire composée de professionnels du CCAS, de la commune, du Département de l'Isère et du multi-accueil parental la Coronille.

Le budget moyen annuel du LAEP est estimé à 11 000 €, financés par la CAF de l'Isère, le Département et le CCAS de Vif.

Service Petite Enfance - CCAS de Vif

Espace Olympe de Gouges
Place Jean Couturier à Vif
Tél. 04 76 73 50 55
ram@ville-vif.fr



La Coronille, une structure collective gérée par les parents

La Halte-garderie la Coronille est devenue depuis 2017, « le multi-accueil parental la Coronille ». Les horaires d'ouverture ont changé avec un accueil de 7h30 à 18h du lundi au vendredi, et désormais 20 places journées et deux places matin et repas.

La Coronille est une association loi 1901, elle fonctionne grâce à l'investissement des parents bénévoles. Un bureau est élu chaque année, composé d'un(e) président(e), d'un(e) vice-président(e), d'un(e) trésorier(e), d'un(e) trésorier(e) adjoint(e) et d'un(e) secrétaire et d'un(e) secrétaire adjoint(e). Ces parents sont les employeurs des 9 salariées du multi-accueil. D'autres parents bénévoles font partie du Conseil d'Administration où les décisions importantes sont prises concernant la vie de la structure.

L'investissement des parents ne s'arrête pas là ; des commissions fonctionnent tout au long de l'année. Ainsi, dans une

ambiance conviviale et amicale, des parents ont aménagé le jardin et le hall d'accueil, et vont retravailler le projet d'établissement.

La Coronille travaille en collaboration avec la coordinatrice petite enfance de la commune où un guichet unique a été mis en place depuis 2017. Toute demande d'inscription doit passer par ce guichet.

Toutes les idées et compétences sont les bienvenues pour faire vivre, découvrir et partager des moments conviviaux au sein de l'association en famille.



AMÉNAGEMENT DU JARDIN

Depuis deux ans, des groupes de parents se succèdent et se mobilisent pour aménager le jardin, et rendre ce lieu convivial et riche de découverte pour les enfants.

Dans un premier temps une cabane en saules a été créée par des parents bénévoles et des carrés potagers réalisés par une classe de la MFR de Vif, ont été installés. Cette année, des préaux ont été construits pour faire de l'ombre et abriter le bac à sable installé en même temps. Et récemment un toboggan est venu compléter ces éléments pour le plaisir des tout-petits.

La commission jardin, à l'initiative des parents, a fait de ce lieu un espace accueillant et riche de partage pour les enfants.



UNE NOUVELLE MACHINE POUR DÉSHERBER LES ALLÉES

La commune a récemment fait l'acquisition d'une machine pour désherber les cheminements en stabilisé et plus particulièrement les allées des cimetières.

Celle-ci effectue un travail de binage sur la surface du sol à l'aide de plusieurs plateaux équipés de doigts hexagonaux qui tournent simultanément. La végétation est ainsi arrachée par les racines ce qui ralentit la repousse. Ce système, particulièrement efficace, fonctionne également sur les terrains non entretenus.

En plus d'être pratique, cet outil évite l'utilisation de produits phytosanitaires polluants, et ne consomme que peu de carburant.

La hauteur de travail se règle au millimètre près. La structure des sols est ainsi respectée.

Le travail de finition (mise à niveau du sol) s'effectue à l'aide d'un rouleau à grille.

Autre avantage non négligeable pour la commune, le travail de désherbage ne mobilise dorénavant que 2 agents contre 5 à 6 par le passé.



TRAVAUX

Salle des fêtes, rue de la République, Pont des garcins : le point sur les travaux

UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR LA SALLE DES FÊTES



Les travaux de rénovation de la salle des fêtes ont démarré au mois d'octobre. La scène et le bar, entièrement en béton, ont donné du fil à retordre aux démolisseurs, mais ils en sont venus à bout à grand renfort de burin hydraulique. L'agrandissement des ouvertures est terminé et les équipements intérieurs ont été déposés (sanitaires, gaines de ventilation, équipements électriques et de secours, mobilier fixe, etc.)

Le gros œuvre étant achevé, le chantier de rénovation peut démarrer avec le doublage des murs et du plafond et les premiers travaux d'électricité. Prochainement, les travaux de plomberie vont démarrer avec l'installation des réseaux pour les futures installations sanitaires et de ventilation.

LE PONT DES GARCINS RESTE FERMÉ À LA CIRCULATION

En septembre dernier, dans le cadre d'une campagne d'inspection des ouvrages d'art, initiée par la Métropole, le bureau d'étude Quadric a relevé un état de fracturation avancé et une dangerosité de certaines parties du Pont des Garcins. Suite à ce diagnostic et conformément à la demande de la METRO, la commune a rapidement pris un arrêté municipal pour fermer l'ouvrage à la circulation, y compris aux piétons et aux cycles. La Métro, compétente sur ce dossier, a lancé une étude sur l'ouvrage, dont la commune attend les résultats. Dans l'attente du rendu de cette étude, la commune est dans l'impossibilité de rouvrir ce pont, ne serait-ce qu'aux piétons, par mesure de sécurité, que chacun comprendra.

LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE EN TRAVAUX

Grenoble Alpes Métropole a entrepris des travaux de réfection dans la rue de la République sur la section allant des Colombines au rond-point de l'avenue d'Argenson (anciennement voie de rabattement). Débuté au mois de novembre, ce chantier a permis la réfection complète du tapis de la chaussée, le renforcement des cheminements pour assurer la sécurité des piétons, la pose de caniveaux en plusieurs lieux pour améliorer l'écoulement des eaux de pluie, l'amélioration de l'accessibilité piétonne, et la matérialisation de places de stationnement.

DE NOUVEAUX DISTRIBUTEURS DE SACS À DÉJECTIONS

L'un des projets porté par le Conseil Municipal Jeunes élu en 2016 concerne la propreté urbaine, et notamment la lutte contre les déjections canines qui envahissent nos trottoirs. Ce projet a abouti puisque 7 distributeurs de sacs à déjections ont été installés au mois d'octobre en divers lieux de la ville. 3 distributeurs supplémentaires seront implantés d'ici la fin de l'année (dont un au Pumptrack) et 7 autres sont en commande pour le début de l'année 2019.

Nous invitons donc les propriétaires de chiens à faire bon usage de ces nouvelles installations pour le bien-être de tous.



Expression des groupes politiques

GROUPE DES ÉLUS DE LA MAJORITE

1

RÉUSSIR ENSEMBLE L'AVENIR DE VIF

Le 25 septembre 2017, le Conseil municipal a voté la diminution du taux de l'abattement pour charge de famille et la suppression des taux d'abattement général et spécial. Nous avons conscience de la déception, voire de la colère de certains administrés lors de la réception de leur taxe d'habitation. Nous les comprenons et avons répondu à chacun d'entre eux. Néanmoins la Municipalité n'a pas eu d'autres choix et a été accusée à prendre cette décision impopulaire mais courageuse.

En effet, l'incessante pression de l'État qui nous a supprimé 704 000 € de recettes depuis 2014, celle de la METRO qui nous coûte jusqu'à notre taxe d'aménagement qu'elle récupère (300 000 €) et la diminution de la contribution du Département de 14%, amputé du même taux par l'État, nous ont conduits, en gestionnaire que nous sommes, à prendre ces décisions. Sinon comment assurer les services à la population ? Faut-il les supprimer ? Le spectre de la tutelle du Préfet plane au-dessus de nombreuses communes.

Par ailleurs, les bases nettes taxées sont de 1060 € en moyenne à Vif. Elles sont de 1400 € dans l'agglomération. Or lors d'une réunion le 13 avril 2017 consacrée au pacte fiscal, la METRO nous annonçait une harmonisation des taux dans l'agglomération pour 2019. Elle semble être, pour le moment, revenue dessus, mais ce n'est qu'une question de temps. Face à cela, si nous n'avions pas pris cette décision, nous aurions perdu des recettes.

Enfin nous précisons que cette décision a été prise dans la plus grande transparence. Le Dauphiné Libéré la relayait, en gros titre, dans un article du 28 septembre 2017 et notre magazine municipal de juin 2018 l'expliquait à travers un Zoom sur la fiscalité (p. 11).

VIF PLUS, SOLIDAIRE ET CITOYENNE

Une augmentation d'impôt pour quels projets !

Vifois et Vifoises, nous nous faisons l'écho de votre colère et de votre désaccord quant à la hausse de votre taxe d'habitation sur laquelle les élus majoritaires n'ont même pas pris la peine de communiquer. Hausse démesurée, résultat de la SUPPRESSION de l'abattement général à la base (12 %) et l'abattement spécial à la base (5%), auxquels s'ajoutent la modification des abattements pour charges de familles (réduction de 50 % pour l'un et de 40 % pour l'autre). Le coefficient de revalorisation des bases décidé par l'Etat (1.012) pour tenir compte de l'inflation est quant à lui habituel.

Il n'y a qu'à faire l'addition pour constater qu'elle est très lourde pour tous les Vifoises qui subissent ces différents impacts de plein fouet, sans avoir été informés au préalable. Au dernier conseil municipal, en novembre, nous avons pris acte de votre désarroi, lorsque vous avez annoncé les uns et les autres des écarts énormes et injustifiés.

Notre groupe Vif Plus, en Conseil Municipal du 25/09/2017 s'est opposé à toutes ces modifications que nous avons jugées scandaleuses. Nous les savions très pénalisantes d'autant qu'il n'y avait aucune obligation à harmoniser notre politique d'abattement avec celles des autres communes de la Métropole. Il aurait été préférable, avant de prendre de telles décisions, d'attendre la réalité des faits quant à la suppression par l'Etat de la taxe d'habitation puisque celui-ci s'est engagé à la compenser. Le résultat de cette augmentation sournoise est là : incompréhensible et dramatique pour bon nombre de familles.

GROUPE MINORITAIRE

vifplus@gmail.com
07 81 19 38 73

Marie Anne Parrot, Colette Rouillet,
Bernard Riendet.

2

VIVRE ENSEMBLE À VIF

Dans l'effacement et la précipitation, la municipalité LR a pris la décision de réduire au max et de supprimer les abattements de la taxe d'habitation.

- En alignant l'abattement pour charge de famille sur le minima prévu par la loi
- En supprimant l'abattement spécial et l'abattement général.

Nous avons voté contre cette délibération, car ces mesures touchent tous les Vifoises mais plus particulièrement les familles nombreuses et les plus modestes. Cette décision nous paraissait totalement injuste et injustifiée puisque la commune n'était pas en déficit et n'avait pas de réels besoins pour des projets.

Dans le contexte actuel où la politique gouvernementale se traduit par des augmentations de toutes parts, cette augmentation importante de la TH ne peut que mettre en difficultés les plus fragiles.

Nous savons l'importance de la TH pour les communes, mais les élus majoritaires auraient dû être attentifs aux répercussions sur le budget des Vifoises plutôt que répondre aux consignes du parti LR (parti du maire) qui prônait l'augmentation du montant de la taxe d'habitation juste avant sa suppression. Sombre calcul, soit disant pour percevoir une compensation la plus forte possible de la part de l'Etat, sans aucune garantie de ce que fera le gouvernement.

En attendant bon nombre de familles paie de tous les côtés le prix fort !

Les manifestations de ces dernières semaines en sont l'expression. Il est grand temps que la justice sociale soit prise en compte autant au niveau local que national et que les projets municipaux ne restent pas inconsistants.

GROUPE D'OPPOSITION DE GAUCHE

vivreensemblevif@orange.fr
www.vivreensemblevif.canalblog.com

Brigitte Périllié, Frédérique Chanal, Guy
Guerraz

3

URBANISME

Un document d'urbanisme pour les 49 communes de la Métropole

FIBRE OPTIQUE : LE DÉPLOIEMENT PROGRESSE

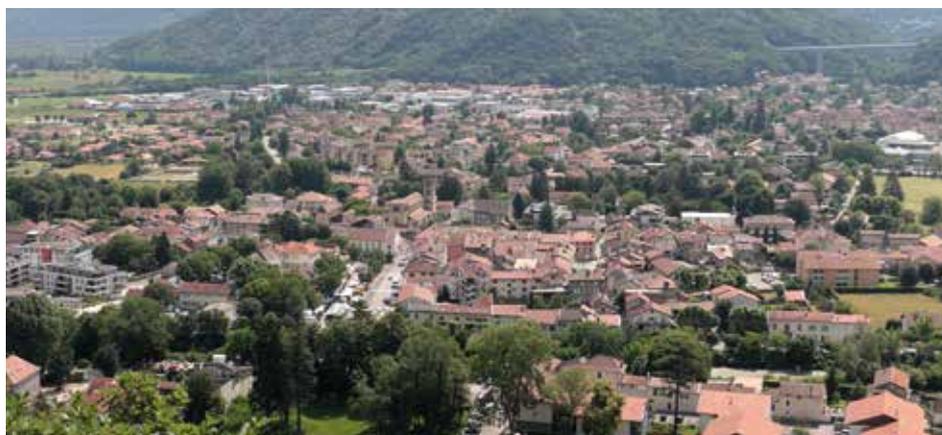


Le 23 novembre, Guy Genet, Bertrand Spindler, Vice-président de la Métro délégué à l'énergie et à l'aménagement numérique, et Didier Chaminade, Délégué régional Orange, ont inauguré le réseau de fibre optique en cours de déploiement sur la ville de Vif. Étaient également présentes Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, et Sandrine Martin-Grand, Vice-présidente du Conseil départemental.

Depuis le début du 2^{ème} semestre 2018, Orange déploie progressivement la fibre optique près de l'habitant (FtTH – Fiber to the Home) sur l'ensemble du territoire de la commune. 7 armoires de rue, couvrant quelques 2100 logements, ont déjà été installées et 3 armoires supplémentaires sont en cours d'implantation. Orange estime qu'en 2019, 50 % des foyers et entreprises vifois seront raccordables.

Pour le Maire, Guy Genet, « **Le déploiement de la fibre est un enjeu majeur pour notre commune, ses habitants, ses entreprises et l'attractivité de notre territoire. Notre collaboration avec Orange permet à une partie de la population de bénéficier de débits plus élevés et ainsi de différents services.** »

Afin que les habitants des futurs quartiers concernés puissent bénéficier de ce nouveau réseau très haut débit, il doivent contacter dès aujourd'hui leur syndic ou leur bailleur afin que le sujet du raccordement de leur immeuble soit abordé puis voté en assemblée générale. Dès lors, l'opérateur de votre choix pourra installer les points de branchement en face de chaque logement et l'habitant pourra solliciter le FAI (Fournisseur d'Accès Internet) de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile.



Habiter, travailler, se déplacer... Par nos actions quotidiennes nous sommes tous concernés par le fonctionnement de notre territoire. Afin de coordonner ce fourmillement métropolitain, la Métropole grenobloise élabore un document : « le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal » (PLUI).

Ce PLUI définit les règles de construction et d'occupation des sols des 49 communes du territoire. Il remplacera d'ici fin 2019 les documents d'urbanisme communaux en vigueur aujourd'hui (POS et PLU).

TROIS ANS D'ÉLABORATION ET UNE NOUVELLE ÉTAPE

Après trois ans de travail technique et politique le projet de PLUI a été arrêté par le conseil métropolitain le 28 septembre 2018 et le bilan de la concertation a été dressé. Ce bilan clôt trois ans (2016-2018) d'une démarche de concertation riche, 37 réunions publiques, deux panels de citoyens tirés au sort, deux saisines du conseil de développement, cinq conférences débats grand public mais aussi Carticpe, outil cartographique en ligne qui a permis de collecter pas moins de 1695 contributions, 1648 commentaires et 19 331 votes.

UN PROJET DE PLUI VALIDÉ ET SOU MIS À AVIS

Une nouvelle phase dans l'élaboration du PLUI a maintenant débuté, celle du recueil des avis :

- des 49 conseils municipaux de la Métropole qui vont donner leur avis par délibération,

- des personnes publiques associées (État, Région, Département, Chambres consulaires...),

PUIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

En 2019, l'association du public se poursuit avec l'enquête publique (avril-mai 2019). Chaque métropolitain(e) pourra consulter le PLUI et les avis formulés :

- Sous format papier : dans plusieurs lieux d'enquêtes répartis équitablement sur l'ensemble du territoire métropolitain, dont la mairie de Vif.
- Sous format numérique : sur une plateforme dédiée.

Une commission de plusieurs commissaires-enquêteurs sera mandatée pour recueillir les avis du public et répondre à leurs questions en toute indépendance. Il sera possible de déposer sa contribution, sa réaction ou sa sollicitation :

- Par voie papier : sur des registres installés dans chaque lieu d'enquête;
- Par voie postale : en adressant un courrier ;
- Par internet : sur une plateforme dédiée ;
- ou bien directement auprès des commissaires enquêteurs.

À l'issue de cette phase de recueil des avis, le projet de PLUI, éventuellement modifié pour tenir compte des avis formulés, sera approuvé par le conseil métropolitain en décembre 2019.

Retrouvez toutes les informations sur participation.lametro.fr ou sur le site internet de la métropole www.lametro.fr dans l'onglet service puis urbanisme.

CONVERSO
TRAVAUX PUBLICS

13, avenue Général de Gaulle
38450 VIF
Tel. : 04 76 72 52 11

Mail : contact@converso-tp.com

www.converso-tp.com



Terrassement, voirie, réseaux, démolition, génie civil, recyclage et location

Vif Plâtrerie Isolation

Neuf et Rénovation
Plâtrerie Traditionnelle
Cloison - Plafond - Doublage
Isolation Thermique / Phonique
Logements Collectifs et Individuels

Plus d'informations nous concernant en flashant notre QRcode 

10 rue du Bruyant
ZI des Speyres
38450 VIF
04 76 72 54 40
info@vpi38.fr

**VARCES
IMMOBILIER**

Transactions - Locations - Syndic
Emmanuel VIALLET
Diplômé CNAM- ICH vente gestion
www.varces-immobilier.fr
agence@varces-immobilier.fr

04 76 73 26 00

**CRÉDIT IMMOBILIER
RACHAT DE PRÊTS
FINANCEMENT PROFESSIONNEL**

Particuliers & Professionnels

4 allée de l'Atrium
à CLAIIX
09 80 87 00 21
claix@courtea.com



www.courtea.com Le courtier gratuit de tous vos projets

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Orias n° 14003821 / Siren n° 808133151



Location d'autocars de tourisme et de grand tourisme

de 20 à 84 places avec conducteur.

Excursions et voyages en France et en Europe.

Remorques à vélos. Armoires à Skis.



Tél. : 04 76 72 50 13 - 38450 VIF
E-mail : info@autocars-grindler.com - www.autocars-grindler.com



**LOGEMENTS
NEUFS +
QUALITÉ**

= trignat.fr



**QUICK
DÉPANNAGE**

DEPANNAGE RAPIDE A DOMICILE
ELECTRICITE, ELECTROMENAGER, ANTENNE
PORTAIL AUTOMATIQUE
PETITE PLOMBERIE ET DEBOUCHAGE
DIVERS AMENAGEMENTS
DONT AMENAGEMENTS PMR
VENTE ELECTROMENAGER

 **06 58 79 99 36**
à votre service depuis 1994

plus d'info : www.quick-depannage.fr
Mail : quick-depannage@orange.fr
Mr DI RAGO 10 route des 4 Fontaines 38144 Notre Dame de Vaulx



24H/24 7J/7



Odile, Nadège, Martine, Marie-Christine, Katia,
Mohamed, Gilles et Michel à votre service

TAXI VIFOIS

Transports :
privé, professionnel et malades assis
Dialyse, Rayon, Chimio, Kiné

04 76 72 60 05

www.taxivifois.fr
Nadège SAYETTAT - 4, rue de l'Industrie - 38450 VIF

MAISON FAMILIALE ET RURALE

JOURNÉE DES TALENTS

La MFR de Vif organise le 26 janvier 2019 la Journée des Talents :

Un temps fort pour découvrir la pédagogie singulière et les formations variées des MFR, promouvoir la vision de l'alternance et célébrer les talents formés dans les établissements. Plus qu'une journée porte ouverte classique, la Journée des Talents est l'occasion unique de rencontrer et d'échanger avec les apprentis en formation, les parents, les tuteurs d'entreprises et les équipes pédagogiques. Venez nombreux !

SKI SURF PASSION

SORTIES SKI/SURF ENFANTS

Sorties ski/surf pour les enfants (à partir de 6ans). Elles sont encadrées par des bénévoles et des moniteurs ESF. Les sorties se font les mercredis après-midi en période scolaire à la station de Pipay (7Laux).

Le passage et la remise des étoiles clôturent la fin de saison.

Départ en bus de Vif, Varcès, Claix, St Paul de Varcès. Il reste des places, alors n'hésitez pas à inscrire vos enfants !

Permanences :

VIF le mercredi 5 Décembre 18h30/20h
MDA

Varcès le Mardi 4 Décembre 18h30/20h
centre socio-culturel

Familles : sorties libres du dimanche dans les grandes stations de nos régions à prix attractifs ! Inscriptions aux permanences ci-dessus.

Associations, cet espace est pour vous !

Vous pouvez nous adresser un texte et une photo avant le **25 janvier 2019** par mail à l'adresse suivante :

communication@ville-vif.fr

MUSIQUE

Jazz à Vif

Le vendredi 25 janvier et samedi 26 janvier 2019, L'Association Musicale de Vif organise, son festival de jazz amateur, unique festival de ce genre dans le Sud Grenoblois.

Le thème retenu cette année : « LES BEATLES »

Le festival réunira divers groupes de jazz amateurs d'horizons très variés, qui se produiront en soirée. Le samedi après-midi, un concert gratuit permettra de présenter de nombreuses formations musicales des environs.



DANSE

Cheyenne Country Club

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un cours de danse country sur Vif, niveau débutant, pour apprendre les fondamentaux de la line dance.

Les cours vous sont proposés par le Cheyenne Club Vifois dans la maison paroissiale de Vif – Avenue Rivalta, le lundi de 19h00 à 20h15. Ils sont animés par Mélanie VAUDEVIRE – diplômée par la NTA (National Teacher Association) - niveau 5 et médaillée dans différentes compétitions nationale et internationale.

La Line Dance, c'est quoi ?

Comme son nom l'indique, la Line Dance est une danse effectuée en ligne, La Line Dance, ce sont avant tout des chorégraphies, liées à une chanson ou à un type de chanson particulier.

À qui s'adresse la Line Dance ?

À tout le monde !!! Aux hommes comme aux femmes, aux plus jeunes comme aux plus âgés. Il existe des chorégraphies de tous niveaux (débutant, intermédiaire, ou avancé). Et sur tous les rythmes.

Sur quelle(s) musique(s) danse-t-on la

Programme du festival :

vendredi 25/01/2019

20h30 – Ecole de musique de Vif - concert avec les groupes Mr&Miss Understood et New spirit of Jazz

samedi 26/01/2019

14h30 - Ecole de musique de Vif – concerts gratuits

20h30 - Ecole de musique de Vif - concert avec les groupes Soleme et Al Peal Combo

Préventes des Billets à la librairie L'esprit Vif.

Line Dance ?

La Line Dance peut se danser sur toutes sortes de musiques : Country bien sûr, mais aussi irlandaise, rock, latino, ...

Qu'est-ce que le lexique de la line Dance ?

La Line Dance possède son propre vocabulaire : il existe ainsi tout un lexique de pas et de termes spécifiques à la Line Dance. On retrouve ainsi des noms comme « shuffle », « kick », « stomp », « vine », « rock step » etc ... qui correspondent à un pas ou une combinaison de pas précis, qu'on retrouve relativement souvent dans les différentes chorégraphies. En fait, la mémorisation et les automatismes s'acquièrent très vite Il est essentiel de bien maîtriser ces pas de base pour faciliter l'apprentissage.

Une activité sportive, dans la détente et la bonne humeur...

Une activité artistique, associant la musique et l'expression corporelle...

Le tout dans une ambiance Western des plus conviviales.

CENTRE SOCIAL

Le centre social de Vif propose toute l'année des animations pour les enfants, les adultes, les familles.

Centre social de Vif
Espace Olympe de Gougues
Place Jean Couturier à Vif
04 76 73 50 55 /centre.social@ville-vif.fr

Les petits marmitons

Atelier cuisine parent-enfant / à partir 3 ans
Durant les vacances de 10h à 14h
12/12, 20/02, 17/04, 10/07

Les bricolos

Atelier bricolage parent-enfant / à partir 3 ans
Durant les vacances de 14h30 à 17h
5/12, 27/02, 24/04

Les apprentis jardiniers

Atelier jardinage parent-enfant / à partir de 3 ans.
Durant les vacances de février et de printemps, de 14h30 à 17h
12/12, 20/02, 17/04, 10/07

Soirée « Touche pas à mon pion »

Venez jouer sur place en famille ou emprunter des jeux (réservé aux adhérents) Pour les adultes et les jeunes passionnés de jeux
Le derniers vendredis du mois de 20h à 22h

Horaires d'ouvertures tout public :

Du mardi au vendredi : 15h30-18h30
Mercredi : 9h30 à 12h et 15h30 à 18h30
Les derniers samedis du mois : de 10h à 12h

ET AUSSI...

Mardi Café

Tous les mardi de 9h à 11h

Temps convivial d'échanges, d'information autour d'un café.

**Travaux d'aiguilles**

Tous les jeudis de 13h30 à 17h

Atelier pour adultes.
Temps convivial et d'échanges entre habitants autour de la couture, tricot, crochet, etc.

Atelier cuisine

Temps convivial et d'échanges entre habitants autour de la confection d'un repas partagé ensemble.
Tous les 1ers lundi du mois
10h30 à 14h

Massage bébé

Cycle de 6 séances de la naissance à 7/8 mois,
Les vendredis de 9h30 à 11h
Session Printemps: : 17/05, 24/05, 07/06, 14/06, 21/06, 28/06

Éveil sonore

Cycle de 6 séances à partir de 8 mois jusqu'à 3 ans
Les vendredis de 9h30 à 10h30
11/01, 18/01, 25/01, 01/02, 08/02, 15/02 (sous réserves)

Éveil corporel

Cycle de 6 séances à partir de la marche jusqu'à 3 ans
Les vendredis: de 9h30 à 10h30
08/03, 15/03, 22/03, 29/03, 05/04, 12/04

AGENDA

VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION**Salle polyvalente à partir de 18h30**

La soirée débutera par un concert de la formation Cord'A Vif, de l'école de musique de Vif.
Suivront les discours du conseil Municipal Jeunes et du Maire, Guy Genet.
La soirée s'achèvera de manière conviviale autour du verre de l'amitié.

30^{ème} Bourse aux pièces détachées

Bourse aux pièces autos et motos anciennes
Salle polyvalente, gymnase et extérieur
Samedi 26 janvier de 8h30 à 18h
Dimanche 27 de 9h à 16h

TROPHÉE DES VIFAMAZONES

4^{ème} édition

le 9 mars 2019 (de 12h30 à 18h)

À l'occasion de la Journée Internationale des droits des Femmes, la commune de Vif organise, en partenariat avec l'association Vifamazones, le 9 mars 2019 le 4^{ème} Trophée des Vifamazones.

Le seul jeu de piste 100 % féminin, consacré exclusivement aux femmes et aux jeunes filles dans la région grenobloise.

Tarif inscription : 5 € par participante

Le principe :

Par équipe de 3, relevez les défis qui vous seront proposés. Cette année, un format inédit ! Des énigmes surprenantes et de nombreuses surprises vous attendent !

Le thème de cette année :
L'évolution des droits des femmes

Programme :

12h30 - Départ Place de la Libération à Vif

Arrivée - à la salle polyvalente, Louis Maisonnat, de Vif (avec vestiaires et douches)

19h00 Soirée remise des récompenses – Salle polyvalente Louis Maisonnat de Vif

Une buvette sera assurée au cours de la soirée

L'inscription est obligatoire et possible à partir du 14 janvier 2019 jusqu'au 7 mars 2019.

La fiche d'inscription et le règlement de la manifestation sont à renvoyer par voie postale au Service Culturel, Trophée des Vifamazones, 5 Place de la Libération, 38450 – Vif ou par mail à l'adresse suivante : chargee.culture@ville-vif.fr

Téléchargement du dossier - sur le site de la ville :

www.ville-vif.fr

rubrique Evènements > Journée de la femme.

Bienvenue !



Casino
supermarchés

VIF - Rue du 8 mai 45 - 04 76 72 76 40
Ouvert du lundi au samedi 8h30 - 20h - Dimanche matin 8h30 - 12h30



TAXI VIF TAXI
Laurène et Emmanuel

Malades Assis
Dialyses - Hôpitaux - Rééducation...
Tous transports - Toutes distances

TAXI conventionné

04 76 72 28 92 - 06 82 58 74 58 - 06 75 08 22 80

TRAITEMENT DES CHARPENTES
CURATIF ET PREVENTIF - INSECTES XYLOPHAGES
Le traitement curatif des bois par APB : une offre multiple de produits performants et à faible impact environnemental.

Applicateur agréé **XYLOPHÈNE**

ISOLATION DES COMBLES
Isolation thermique et acoustique des combles non aménagés ou perdus (parois, planchers, rampants de toitures).

Bénéficiez du **CRÉDIT D'IMPÔT**

HYDROFUGE DE TOITURES
NETTOIE : Pour une meilleure application
ASSAINIT : Traite en profondeur les matériaux
RENDEVE : Colore en profondeur

BANDEAUX DE RIVES



APB RGE QUALIBAT

Alpes Protecte Bois
charpente couverture zinguerie



Alpes Protecte Bois s'occupe de votre toit depuis plus de 20 ans !

Contrôles & Devis **GRATUITS**

ZA les Speyres - 5, av. d'Argenson - 38450 VIF
M. THEVIER - 06 07 09 79 14
Tél. 04 38 49 11 33
alpes.protecte.bois@orange.fr

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL VIF
22, place de la Libération - 38450 VIF
Courriel 08952@creditmutuel.fr

Optic 2000

Elodie Varel & Rémi Akian
Opticiens diplômés

Tél. 04 56 17 83 57
Face au supermarché Casino - VIF



HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE ACCUEIL/ÉTAT CIVIL

Tél. 04 76 73 50 50

- Du lundi au mercredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
- Jeudi : 9h30 – 12h et 13h30 – 17h30
- Vendredi : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h

Dépôt des cartes nationales d'identité et passeports **sur rendez-vous uniquement**, en ligne sur ville-vif.fr ou par téléphone.

Dépôt de déclaration de PACS et dépôt de dossier de mariage **sur rendez-vous par téléphone uniquement**.

SERVICE SCOLAIRE

Tél. 04 76 73 50 78

scolaire.jeunesse@ville-vif.fr

- Lundi : 13h30 – 17h
- Mardi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30
- Mercredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h
- Jeudi : 13h30 – 18h
- Vendredi : 8h30 – 13h

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Tél. 04 76 73 73 00

service.associations@ville-vif.fr

- Lundi : 10h – 12h / 15h – 17h
- Mardi : 8h30 – 10h30 / 15h – 17h
- Mercredi : 8h30 – 10h30
- Jeudi : 09h30 – 12h / 15h-17h
- Vendredi : 10h – 12h

LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Tél. 04 76 73 50 84

accueil.ctm@ville-vif.fr

- du lundi au vendredi : 8h – 12h

LE SERVICE URBANISME

Tél. 04 76 73 50 53

urbanisme@ville-vif.fr

- Lundi : 8h30 – 12h
(sur rendez-vous uniquement)
- Mardi : 8h30 – 12h
- Mercredi : 8h30 – 12h
- Jeudi : 9h30 – 12h
- Vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h
(après-midi sur rendez-vous uniquement)

MÉDIATHÈQUE CHAMPOLLION-FIGEAC

24 B avenue de Rivalta

Tél. 04 76 73 50 54

accueil.bibliotheque@ville-vif.fr

- Lundi : 16h – 19h
- Mercredi : 9h – 12h / 14h – 19h
- Vendredi : 16h – 18h
- Samedi : 9h – 12h

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE - ESP. OLYMPE DE GOUGES

Place Jean Couturier

Tél. 04 76 73 50 55

accueil.odg@ville-vif.fr

- Lundi au mercredi :
8h30 – 12h / 13h30 – 17h30
- Jeudi : 8h30 – 12h
- Vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Ludothèque :

- Mardi et jeudi, vendredi : 15h30 - 18h30
- Mercredi : 9h - 12h / 15h30 - 18h30
- Dernier samedi du mois : 10h - 12h

Accueil parents avec enfants de 0-3 ans

- Mercredi : 9h - 12h

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **DA SILVA BARROS Louna**
le 22/09/2018
- **CORREIA GARCIA Kenzo**
le 27/09/2018
- **RACAMIER Romy**
le 01/10/2018
- **RAMBERT Julia**
le 10/10/2018
- **GIRARD-REVOL Arthur**
le 15/10/2018

MARIAGES

- **BUFFET Gabrielle et GRACA Julien**
le 29/09/2018
- **CHULLIAT Elodie et GHRIBI Mehdi**
le 13/10/2018

INFORMATIONS PRATIQUES

Nouveau service :

Vous pouvez maintenant prendre vos rendez-vous pour le dépôt des cartes nationales d'identité et passeports directement en ligne sur le site de la ville : **ville-vif.fr**



Changement des horaires d'ouverture du bureau de poste à partir du 03/12/2018 :

La poste nous communique ses nouveaux horaires :

Lundi : fermé
Mardi-jeudi-vendredi : 9h-12h / 13h30-17h
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h





GARAGE IMBERT SAS
Réparateur Agréé
104, cours Saint-André
38800 LE PONT-DE-CLAIX



Vente voitures neuves et occasions
Dépannage - Remorquage 24h/24
Carrosserie - Peinture
Réparations toutes marques
4 X 4

CITROËN C3
Venez la découvrir

Tél. 04 76 98 84 62
j.marcomb@wanadoo.fr



Opticien
VIF VISION
Axelle DURAFFOURG
5 rue champollion 38450 VIF
04 76 40 62 14 vifvision@orange.fr

NEWDEAL IMPORT



Capsules compatibles Nespresso®
Importation de café italien et de machines à café expresso
Prêt gratuit de machine à café pour les entreprises
Vente aux particuliers et aux grossistes

Gilbert TARALLO
Port. 06 12 63 17 76
1, rue Casimir Genet - 38450 VIF
Tél. 04 76 72 55 37
www.newdealimport.com
newdeal.import@orange.fr



édélago

**PEINTURE - FAÇADES
REVÊTEMENTS**

ZI - 3, rue de l'Industrie - 38450 VIF
Tél. 04 76 72 58 77 - 06 86 92 59 02
Mail : eurl.vedelago@orange.fr

Le Petit + qui mènera à bien vos
GRANDS PROJETS IMMOBILIERS



IMMO SUD+
agence immobilière

☎ **04 76 08 07 06**
12, place de la Libération
38450 VIF - www.immosudplus.fr



KORBAA

Marbrerie funéraire

Monuments funéraires, Créations
Caveaux, Gravure, Rénovation

VIF - 38, rue Polygone
04 76 72 61 05 • 06 81 08 91 09
korbaa-marbrerie@outlook.fr



Services à domicile
Ménage / Repassage
Garde d'enfant
Jardinage / Bricolage

Centre Services



04 85 19 00 38 - vif@centreservices.fr
7, rue Champollion - 38450 VIF
www.centreservices.fr

ALPRO CONCEPT
Fabricant de portails aluminium

PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES
GARDE-CORPS - CLÔTURES ALUMINIUM
INSTALLATION ET ENTRETIEN
INTERPHONES

41 B, rue du Truchet - 38450 VIF
06 32 98 93 12
www.alproconcept-portails.fr

SIRET 497 518 555 00014

TECHNI-B'
TOUTES FERMETURES

Fenêtres Alu/PVC
Volets roulants
Stores
Portes

Rénover...
c'est notre métier !

09 52 01 66 56
7 rue de l'Industrie - 38450 VIF - technib@free.fr




La vie, avec passion



3 Agences RENAULT DACIA
à votre service

plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions
Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances
Prêt de Véhicule Gratuit
Location RENAULT rent Véhicules Tourisme et Utilitaires

VIF-AUTOSERVICES VIF ☎ **04 76 90 23 63** contact@renaultvif.fr
LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr
GIÈRES-ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr

24h/7J : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19